Le Concours Agricole Départemental de Saint-Brieuc

Du 17 au 19 septembre 1926, s'est tenu, à Saint-Brieuc, sur la vaste place du Champs-de-Mars, le concours agricole annuel de la Société Départementale d'agriculture des Côtes-du-Nord, ainsi que le concours spécial de la race bovine froment.

Depuis sa création, qui remonte à une vingtaine d'années, et exception étant faite pour les années de la guerre 1914-1918, l'active et importante Société départementale d'agriculture des Côtes-du-Nord a adopté, comme un des articles de son programme d'action, l'organisation d'un concours central groupant toutes les productions animales et végétales du département des Côtes-du-Nord. Y sont représentées : les espèces chevaline, bovine, ovine, porcine, l'apiculture, les animaux de basse-cour, les plantes agricoles et horticoles, les plants d'arbres fruitiers et d'ornement, les cidres et eaux-de-vie, les beurres, fromages et autres produits de laiterie.

On peut y ajouter les semences, les expositions scolaires et mutualistes. Les exposants de machines agricoles et de produits chimiques y occupent aussi une place justifiée par le développement, très net, tant du machinisme que de la consommation des divers produits utiles à l'agriculture.

En même temps que le concours départemental proprement dit, a eu lieu le concours spécial de la race bovine froment, race à pelage blond, laitière et beurrière, qui se reproduit dans le nord du département des Côtes-du-Nord.

Espèce chevaline.

La Société départementale d'agriculture, dès ses débuts, a pris comme programme l'amélioration et l'extension de la race chevaline de trait, dans l'ensemble du département. L'évolution qui s'accomplit dans l'élevage, depuis un certain nombre d'années, démontre que ses vues correspondent bien aux aspirations des éleveurs. Mais, dans un département aussi varié, l'uniformité de type ne peut se réaliser complètement ; d'ailleurs, l'influence des

reproducteurs introduits a créé des groupements qu'il est nécessaire de distinguer et de séparer dans un concours.

La Société départementale d'agriculture, guidée par MM. Fouin et de Gonneville, directeurs des Services vétérinaires et du Dépôt d'étalons de Lamballe, s'en est bien rendue compte. Aussi, a-t-elle prévu, au programme, des sections distinctes et correspondant : au type breton proprement dit, au type breton Centre Montagne et au type breton imprégné de sang percheron.

C'est dans la région côtière, plus fertile, qu'on a surtout introduit des étalons percherons, dans le but de régulariser et de grossir le cheval indigène. On y trouve une population chevaline plus corpulente et plus grande que dans le reste du département, avec des caractères provenant du sang percheron. Les animaux du Centre-Montagne, comme cette désignation l'indique, se rencontrent, dans la région des collines et vers le centre de la province bretonne, c'est-à-dire vers le département du Morbihan. Dans les deux zones, mais surtout dans la région nord, là où le percheron n'a pas fait sentir ses effets, on rencontre aussi des animaux de type breton pur. Tous ces types sont très réussis dans leurs modèles et leurs allures, ainsi qu'on pouvait s'en rendre compte au Concours de Saint-Brieuc, où figuraient :

22 pouliches de 2 ans (11 de trait breton proprement dit, 11 de trait breton imprégné sang percheron) ;

20 pouliches de 3 ans (9 de trait breton proprement dit, 11 de trait breton imprégné de percheron) ;

26 poulinières suitées (10 de trait breton, 16 de trait breton imprégné de percheron) ;

27 étalons de 3 ans et au-dessus, déjà approuvés ou autorisés (13 de sang breton, 7 de trait breton imprégné de percheron, 7 de trait breton Centre-Montagne) ;

29 mâles de 2 ans 1/2 et de 3 ans 1/2, non encore approuvés ou autorisés (6 de trait breton et trait imprégné de sang percheron, 23 de trait Centre-Montagne).

Par cette analyse, on peut se rendre compte de l'importance numérique de l'exposition chevaline de Saint-Brieuc. La qualité ne le cédait en rien à son effectif. Et, de l'avis de tous, elle était remarquable. Elle a mis en évidence les progrès réalisés dans l'élevage du cheval, depuis une dizaine d'années.

Il serait trop long d'énumérer les lauréats des premiers prix.

Toutefois, il paraît impossible de passer sous silence ceux des prix d'ensemble.

Ce sont :

Pour les mâles : M. Lemonnier Joseph, à la Villeneuve, en Plurien ;

Pour les femelles : M. le Coz Pierre, à Herlaz-Vian, en Gouarec.

Espèce bovine.

L'espèce bovine est très largement représentée dans les Côtes-du-Nord, et elle y fait de notables progrès sous l'influence des reproducteurs et d'une alimentation plus abondante et plus rationnelle qu'autrefois.

Dans le passé, les races indigènes étaient : au sud, la race pie-noire, maintenant refoulée dans le Morbihan ; au nord, la race froment, qui existe encore, à l'état pur ou à l'état de croisements, dans une partie du département.

Il y a longtemps que des races amélioratrices ont été introduites. Dans le sud du département, c'est le sang Durham qui a été choisi ; et, avec le temps, il s'y est constitué une population bovine assez homogène, qui a été dénommée race armoricaine. Dans le nord-est, particulièrement dans l'arrondissement de Dinan, on s'est servi de la race normande, qui, dans certains cantons, a complètement absorbé la race locale.

Au concours de Saint-Brieuc, la race froment était représentée par 75 sujets, d'un modèle régulier, ayant des caractères laitiers et beurriers très nets.

Les races Durham et armoricaine comportaient 115 individus qui mettaient bien en évidence leur excellente conformation.

Enfin, il y avait aussi 125 animaux de race normande, développés, corpulents, plus fins et plus réguliers que les dernières années, porteurs de caractères laitiers et beurriers.

Dans la race froment, le prix de championnat, pour les mâles et les femelles, a été décerné à M. Pierre Caoudal, à la Villeneuve, en Saint-Brandan. Les prix d'ensemble ont été attribués à : MM. Caoudal, déjà cité ; Le Gouidec, de Gras-Plat, en Kérity ; de Kerpoisson, à la Ville-Hellio, en Saint-Brieuc ; Le Mée, de la Ville-Glas, en Pordic ; Méheut (Mathurin), de Roche-Martin, en Hilliou ; Le Penneuc, de la Noë, en Pordic.

reproducteurs introduits a créé des groupements qu'il est nécessaire de distinguer et de séparer dans un concours.

La Société départementale d'agriculture, guidée par MM. Fouin et de Gonneville, directeurs des Services vétérinaires et du Dépôt d'étalons de Lamballe, s'en est bien rendue compte. Aussi, a-t-elle prévu, au programme, des sections distinctes et correspondant : au type breton proprement dit, au type breton Centre Montagne et au type breton imprégné de sang percheron.

C'est dans la région côtière, plus fertile, qu'on a surtout introduit des étalons percherons, dans le but de régulariser et de grossir le cheval indigène. On y trouve une population chevaline plus corpulente et plus grande que dans le reste du département, avec des caractères provenant du sang percheron. Les animaux du Centre-Montagne, comme cette désignation l'indique, se rencontrent, dans la région des collines et vers le centre de la province bretonne, c'est-à-dire vers le département du Morbihan. Dans les deux zones, mais surtout dans la région nord, là où le percheron n'a pas fait sentir ses effets, on rencontre aussi des animaux de type breton pur. Tous ces types sont très réussis dans leurs modèles et leurs allures, ainsi qu'on pouvait s'en rendre compte au Concours de Saint-Brieuc, où figuraient :

22 pouliches de 2 ans (11 de trait breton proprement dit, 11 de trait breton imprégné sang percheron) ;

20 pouliches de 3 ans (9 de trait breton proprement dit, 11 de trait breton imprégné de percheron) ;

26 poulinières suitées (10 de trait breton, 16 de trait breton imprégné de percheron) ;

27 étalons de 3 ans et au-dessus, déjà approuvés ou autorisés (13 de sang breton, 7 de trait breton imprégné de percheron, 7 de trait breton Centre-Montagne) ;

29 mâles de 2 ans 1/2 et de 3 ans 1/2, non encore approuvés ou autorisés (6 de trait breton et trait imprégné de sang percheron, 23 de trait Centre-Montagne).

Par cette analyse, on peut se rendre compte de l'importance numérique de l'exposition chevaline de Saint-Brieuc. La qualité ne le cédait en rien à son effectif. Et, de l'avis de tous, elle était remarquable. Elle a mis en évidence les progrès réalisés dans l'élevage du cheval, depuis une dizaine d'années.

Il serait trop long d'énumérer les lauréats des premiers prix.

Toutefois, il paraît impossible de passer sous silence ceux des prix d'ensemble.

Ce sont :

Pour les mâles : M. Lemonnier Joseph, à la Villeneuve, en Plurien ;

Pour les femelles : M. le Coz Pierre, à Herlaz-Vian, en Gouarec.

Espèce bovine.

L'espèce bovine est très largement représentée dans les Côtes-du-Nord, et elle y fait de notables progrès sous l'influence des reproducteurs et d'une alimentation plus abondante et plus rationnelle qu'autrefois.

Dans le passé, les races indigènes étaient : au sud, la race pie-noire, maintenant refoulée dans le Morbihan ; au nord, la race froment, qui existe encore, à l'état pur ou à l'état de croisements, dans une partie du département.

Il y a longtemps que des races amélioratrices ont été introduites. Dans le sud du département, c'est le sang Durham qui a été choisi ; et, avec le temps, il s'y est constitué une population bovine assez homogène, qui a été dénommée race armoricaine. Dans le nord-est, particulièrement dans l'arrondissement de Dinan, on s'est servi de la race normande, qui, dans certains cantons, a complètement absorbé la race locale.

Au concours de Saint-Brieuc, la race froment était représentée par 75 sujets, d'un modèle régulier, ayant des caractères laitiers et beurriers très nets.

Les races Durham et armoricaine comportaient 115 individus qui mettaient bien en évidence leur excellente conformation.

Enfin, il y avait aussi 125 animaux de race normande, développés, corpulents, plus fins et plus réguliers que les dernières années, porteurs de caractères laitiers et beurriers.

Dans la race froment, le prix de championnat, pour les mâles et les femelles, a été décerné à M. Pierre Caoudal, à la Villeneuve, en Saint-Brandan. Les prix d'ensemble ont été attribués à : MM. Caoudal, déjà cité ; Le Gouidec, de Gras-Plat, en Kérity ; de Kerpoisson, à la Ville-Hellio, en Saint-Brieuc ; Le Mée, de la Ville-le-Glas, en Pordic ; Méheut (Mathurin), de Roche-Martin, en Hillion ; Le Penneuc, de la Noë, en Pordic.

Les principaux lauréats de la race armoricaine ont été les suivants :

Prix de championnat, pour les mâles : M. Pasco François, à Guerrieux, en Loudéac ; *prix de championnat pour les femelles* : M. Etienne Victor à Ker-Loïc, en Loudéac.

Prix d'ensemble : MM. Auffret (François), à Plounévez-Quintin ; Sohier (Jean), aux Haies, en Trévé ; Le Gall (Jean), à Plounévez-Quintin ; Etienne (Victor) précité ; Pasco, précité ; Grall Hervé, à Sainte-Croix, en Guingamp.

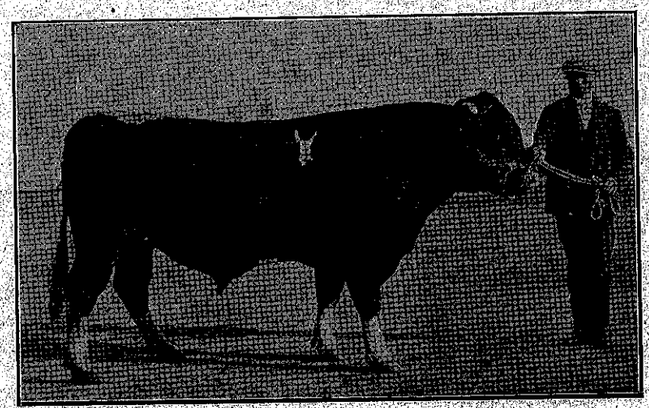

Artiste. — Taureau de race Armoricaine, ayant quatre dents de remplacement. A M. Pasco François, de Loudéac.

Pour la race normande, le championnat des mâles a été donné à M. le Marchand, du Grand-Rocher, en Pléven ; celui des femelles, à M. Briend (Louis), de la Comérière, en Ploubalay.

Dans la même race, les prix d'ensemble sont revenus à MM. Briand François, de la Fardelais, en Ploubalay ; Goger Jules, à Saint-Père, en Pluduno ; Chapelain (Mathurin), à la Ville-Pépain, en Hillion ; Briend Victor, à la Ville-ès-Retuns, en Ploubalay.

Dans son ensemble l'exposition bovine était aussi excellente et dénotait de réels progrès, par rapport à celles des dernières années.

Espèce ovine.

A vrai dire, la population ovine du département est peu importante. Elle comprend un grand nombre de petits troupeaux. Depuis la guerre, l'élevage du mouton a repris une certaine faveur, en raison de son prix de vente avantageux.

Pour la première fois, cette espèce a figuré cette année au concours de Saint-Brieuc, où les béliers de six mois au moins étaient admis. Quinze béliers figuraient au concours, dont plusieurs présentaient une réelle valeur comme reproducteurs, tant par leur origine que par leurs caractères individuels.

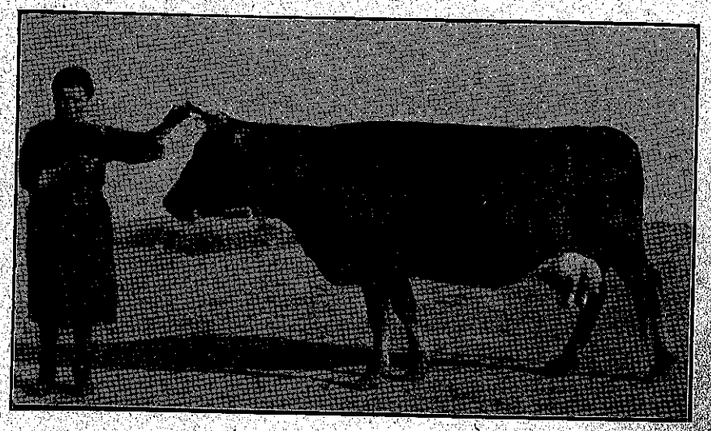

Rosette. — Vache de race Froment, appartenant à M. Le Maréchal Jean, de Quimbrin, en Yffiniac.

Il

Le premier prix a été décerné à M. Le Gall (Pierre), au Pellinec, en Canihuet.

D'une manière générale, on se sert surtout de la race Southdown pour améliorer la race ovine locale.

Elle régularise la conformation, développe le gigot et détermine de la précocité, ce qui permet de vendre les agneaux plus tôt et plus avantageusement. Réguliers, d'un bon rendement à la boucherie, précoces, les croisements southdown constituent un grand progrès par rapport au mouton indigène non amélioré.

Les principaux lauréats de la race armoricaine ont été les suivants :

Prix de championnat, pour les mâles : M. Pasco François, à Guerrieux, en Loudéac ; *prix de championnat pour les femelles* : M. Etienne Victor à Ker-Loïc, en Loudéac.

Prix d'ensemble : MM. Auffret (François), à Plounévez-Quintin ; Sohier (Jean), aux Haies, en Trévé ; Le Gall (Jean), à Plounévez-Quintin ; Etienne (Victor) précité ; Pasco, précité ; Grall Hervé, à Sainte-Croix, en Guingamp.

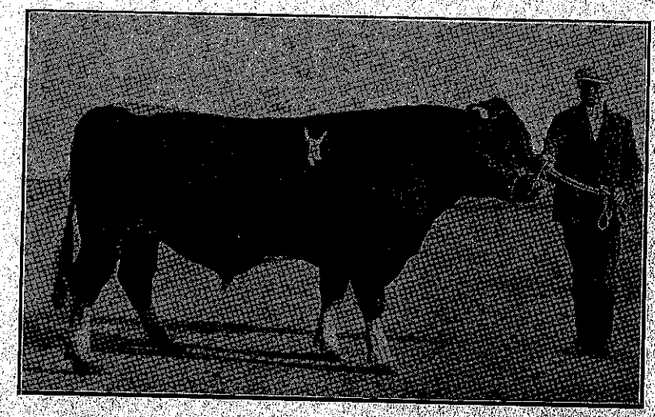

Artiste. — Taureau de race Armoricaine, ayant quatre dents de remplacement, à M. Pasco François, de Loudéac.

Pour la race normande, le championnat des mâles a été donné à M. le Marchand, du Grand-Rocher, en Pléven ; celui des femelles, à M. Briend (Louis), de la Comérière, en Ploubalay.

Dans la même race, les prix d'ensemble sont revenus à MM. Briand François, de la Fardelais, en Ploubalay ; Goger Jules, à Saint-Père, en Pluduno ; Chapelain (Mathurin), à la Ville-Pépain, en Hillion ; Briend Victor, à la Ville-ès-Retuns, en Ploubalay.

Dans son ensemble l'exposition bovine était aussi excellente et dénotait de réels progrès, par rapport à celles des dernières années.

Espèce ovine.

A vrai dire, la population ovine du département est peu importante. Elle comprend un grand nombre de petits troupeaux. Depuis la guerre, l'élevage du mouton a repris une certaine faveur, en raison de son prix de vente avantageux.

Pour la première fois, cette espèce a figuré cette année au concours de Saint-Brieuc, où les béliers de six mois au moins étaient admis. Quinze béliers figuraient au concours, dont plusieurs présentaient une réelle valeur comme reproducteurs, tant par leur origine que par leurs caractères individuels.

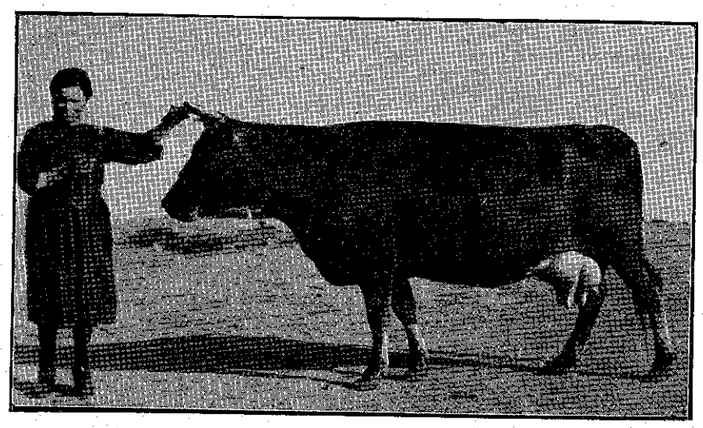

Rosette. — Vache de race Froment, appartenant à M. Le Maréchal Jean, de Quimbrin en Yffiniac.

Le premier prix a été décerné à M. Le Gall (Pierre), au Pellinec, en Canihuet.

D'une manière générale, on se sert surtout de la race Southdown pour améliorer la race ovine locale.

Elle régularise la conformation, développe le gigot et détermine de la précocité, ce qui permet de vendre les agneaux plus tôt et plus avantageusement. Réguliers, d'un bon rendement à la boucherie, précoces, les croisements southdown constituent un grand progrès par rapport au mouton indigène non amélioré.

Espèce porcine.

Si l'espèce ovine est peu représentée dans le département, l'espèce porcine, au contraire, y occupe une place considérable et donne lieu à un chiffre d'affaires annuel fort élevé sous forme de jeunes porcelets et de porcs gras.

Au concours de Saint-Brieuc, l'espèce bovine comportait une douzaine de sujets de races diverses : Craonnaise, Normande, Yorkshire, croisements de ces races avec le porc indigène.

Dans les mâles, c'est M. Le Provost (Pierre), des Bouillons, en Le Feil, qui a obtenu le premier prix ; et, dans les femelles, M. Delaporte (François), à la Fontaine-Morin, en Ploufragan.

Expositions diverses.

L'ensemble remarquable du concours de Saint-Brieuc, était complété par de nombreux lots d'animaux de basse-cour, des expositions scolaires et mutualistes, des lots d'arbres fruitiers et d'ornement, de fruits à cidre, des beurres et fromages, etc.

Enfin, la machinerie agricole était, comme toujours variée, et elle a retenu longuement l'attention des visiteurs qui sont venus très nombreux de toutes les parties du département.

En résumé, on peut affirmer que le concours annuel de la Société départementale d'agriculture des Côtes-du-Nord et le concours spécial de la race bovine froment, réunis, ont constitué, pendant les journées des 17, 18 et 19 septembre 1926, une manifestation agricole d'un haut intérêt général pour l'agriculture du département, parce qu'elle y a trouvé une leçon de choses magnifique et bien en rapport avec son essor.

P. SÉVEGRAND,
Directeur des Services agricoles.